L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1862 | Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans.

JEUDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le marchand-piseur—Certain lot de la vente du fonds de magasin, No 6 rue du Camp.

Par le Shérif.—Fonds et installations d'un magasin de modes et de nouveautés, consistant des rues St Philippe et Bourbon.

Par E. M. Jacobs.—Le cent ou d'une épicerie à Pontchartrain, rue du Lac Pontchartrain et Victoria.

Par E. Roger & Co.—Marchandises diverses, rue de la Vieille-Levée.—Marchandises sèches, linge fait, chapeaux, chemises, cheminées de dessous, bas, &c.

Par D. E. Morphy, rue des Ursulines No 37 pain pistolet.—Aussi à 10 heures, rue des Magasins No 47—divers.

Par E. M. Jacobs.—Le mannequin d'Oscar Sinclair & Co—excellent vin pour familles.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 64—Graisse, oignons, betteraves et divers.

Par R. T. Montgomery, à midi, dans la rue du Camp, No 73—maïs, prune, avoine, farine et son.

Nouvelles par le Sud d'un jour plus récentes.

Parmi les nouvelles empruntées au *Grenada Appeal* du 7 par l'*Etowah Delta*, nous remarquons les suivantes :

Washington, 30 oct.—Le procès du général McDowell commence lundi. Les débats seront publics, ainsi qu'il l'a désiré.

Mille malades et blessés sont arrivés ce soir de l'armée du Potomac. Ils ont été mis dans des hopitaux du camp.

Washington, 1er novembre.—On croit que le commandant du pirate *Alabama* a l'intention de se mettre à la poursuite des vapeurs d'Aspinwall pour les prendre. Cette impression est fondée, ces *steamers* devront être fortement armés.

Un monsieur de la connaissance intime du président avec lequel il a eu hier une conversation d'une heure, déclare hautement que quels que puissent être les désirs des autres, M. Lincoln n'a pas la plus légère intention de rappeler M. Clellan de son armée du Potomac.

M. Dayan, porteur de dépêches du ministre de France ici aux consuls de France dans les divers ports du Sud et M. A. Paul, consul de France à Richmond, sont partis hier soir de Washington pour se rendre au Sud.

M. Wood, commissaire pour l'échange des prisonniers, est arrivé ce matin de la forteresse Monroe. Il dit que la semaine prochaine plusieurs centaines de prisonniers seront échangés, et y compris tous les prisonniers du Kentucky, maintenant à Washington

(*St. Louis Republican.*)

Buchanan et Scott.

La réponse de M. Buchanan à la lettre du général Scott a paru le 1er novembre dans un journal de Washington. Nous en avons donné la substance seulement. Le journal du Nord en a eu reçu par le télégraphe l'analyse et après :

M Buchanan regarde la lettre de Scott comme une censure non déguisée de sa conduite pendant les derniers mois de son administration, en ce qui concerne les sept Etats colonisés alors en insurrection. Il nie en relief la première et la principale charge savoir : Son refus d'envoyer des garnisons dans neuf forts situés dans le Sud, très éloignés les uns des autres. Il dit que ce refus est attribué, sans la moindre cause, à l'influence du gouverneur Floyd. Mon cabinet est tout-à-fait opposé à cette imputation, car ce refus est bien plus grand pour l'assemblage de l'administration.

Il est certain que pendant les six derniers mois avant le 23 décembre, 1860, jour où il résigna son office, sur ma demande, il n'exerça aucune influence sur l'administration qu'aucun autre membre du cabinet.

M. Holt fut immédiatement transféré du département des postes à celui de la guerre, en vertu de ce jusqu'au 1 Mars 1861, période qui fut la plus importante de l'administration, il remplit les devoirs de ministre de la guerre à mon entière satisfaction.

Il y avait eu outre une raison péremptoire pour ne pas faire autrement, c'est que les troupes disponibles manquaient, toutes étant fort éloignées des points où il aurait fallu les envoyer. Essayer des opérations sur une aussi vaste échelle, par les moyens dont disposait alors le président, eut été simplement commettre une absurdité. M Buchanan s'en réfère à ses vues supplémentaires, du 30 octobre. Le général Scott les même semble avoir été convaincu.

Ces vues, soit originales soit supplémentaires, furent exposées par le général Scott dans le *National Intelligencer* du 18 janvier 1861, au moment le plus important et le plus critique de l'administration. La publication alors ne pouvait faire aucun bien et aurait pu faire beaucoup de mal. Les publier à l'idée et sans le consentement du président était une grave offense de violation de la confiance sacrée qui doit exister entre le commandant général de l'armée et le commandant en chef, que cette qu'aurait pu communiquer le secrétaire de la guerre en publiant ce document sans autorité. Ce qui est plus important, c'est que la publication était calculée pour nuire aux mesures de compromis alors portées devant le Congrès et pour aviver encore les ressentiments dans leur folle entreprise.

Par un sentiment de respect pour le général Scott, je passai cela sous silence.

M. Buchanan explique ensuite pourquoi il refusa d'envoyer trois vents-hommes pour renforcer le major Anderson au fort Moultrie.

Entre autres raisons, il pensait que le major Anderson n'était pas en danger. Tout et ses hommes étaient traités avec les plus grands égards par les autorités et le peuple de Charleston. Dans de telles circonstances avoir envoyé des forces en cet endroit, c'eut été mettre à la part spectre d'un compromis, provoquer un conflit et désappointer le pays.

Après avoir répondu la charge d'avoir empêché que des renforts fussent envoyés à Pensacola, M. Buchanan déclare n'avoir jamais connu ou aucun trouvé ou rien qui y ressemblait entre le président et les autorités du Sud.

Au contraire, les commissaires de la Caroline du Sud furent informés positivement et pertinemment que le président ne rendrait jamais le fort Sumter, ni ne se dépouillerait de la liberté d'y envoyer des troupes quand il le croirait en danger, ou quand le major Anderson s'trouverait le besoin d'en renforcer.

M. Buchanan fait allusion à d'autres points de la lettre du général Scott et dit qu'il déclare solennellement devant Dieu et devant son pays, qu'il ne peut se reprocher aucun acte ou aucune omission qui ait été de nature à mettre en péril sa prospérité et sa sûreté, depuis le commencement des troubles.

Nouvelles intéressantes de Nassau.

NEW YORK, 1er novembre—Nous tirons dans notre lasse du *Nassau Guardian* que le steamer *Bonita* est arrivé de Liverpool avec une cargaison de cuivre, de fer, de cuivre, &c.

Le *Guardian* dit qu'il a été interdit aux pilotes de se porter à aucune à l'avant aucun navire belligerant, à moins qu'ils n'y soient été autorisés par le gouvernement.

Le *Guardian* contient une lettre du secrétaire Seward au secrétaire Welles, à la date du 14 août, relative à la chasse faite au vapeur anglais *Herald*, par l'*Adirondack*, à moins d'une lieu de distance de la Nouvelle Providence.

Le commandant de l'*Adirondack* a agi ainsi, il a incontestablement violé la loi des nations et une prompte réparation devrait être faite.

Le président désire que tous les commandants de batiments de guerre américains soient prévenus qu'ils doivent adhérer strictement au principe que la juridiction maritime de chaque nation couvre une pleine lieue marine de la côte et que tout acte d'hostilité dans ces limites est strictement défendu.

Excitation dans le Nord et au Texas.

Nous avons été autorisés par le gouverneur à patronner les rapports officiels relatifs à la découverte d'une organisation abolitionniste secrète dans le Nord et au Texas et à la prompte justice qui a été mesurée aux traîtres.

L'organisation paraît être de fraîche date. On croit que le Nord en a été l'instigateur et qu'elle a été propagée parmi les membres de l'armée fédérale. On croit encore qu'elle s'étend à plusieurs compagnies qui monte de la même manière dans le Nord de l'Etat. Dans celui qui va être dans cette direction, c'est ce que nous ne saurions dire. Le moyen principal en a germé dans les comtés de Cook, Wise, Denton, Grayson &c. Il avait pour but jusqu'à Austin. Le premier objet de cette organisation est de résister à la conscription et aussi d'exercer un système d'espionnage pour l'armée du Nord. Elle a une grille, un signe et un mot de passe. Dans le secret un des membres divulguerait quelque chose, il serait poursuivi jusqu'au bout du monde. Dans le cas d'un tirage de la milice pour repousser une invasion du Nord, les membres de l'ordre devaient partir et déserter au commencement de l'action. Les témoignages montrent qu'il y avait encore un plan d'invasion du Texas partant du Kansas. Il s'accorde plus cependant avec une autre version que l'invasion, les chefs armés devaient se rendre à Austin.

L'organisation s'étendait à toutes les classes de la communauté, membres du clergé, hommes de profession, fermiers et autres ; l'on le nombre, nous sommes fachés de compter le Dr. R. T. Lovely, de Sherman, membre de la grande loge maçonnique de cet Etat, très connu jusqu'ici, et ayant occupé en plus hautes offices de ce corps. Tout le matériel et l'instrumentation de l'organisation ont été découvertes. Un jury de douze bons patriotes a été formé dans chaque comté et les preuves sont traduits devant lui et interrogés. Les témoignages sont toujours si concluants qu'il n'y a pas moyen d'échapper. Plusieurs des prévenus ont fait de pleines confessions, après leur condamnation et ont déclaré qu'ils mouraient la mort. On en a pendu 22 à Gainesville. On finit des procès dans tous les comtés. La plupart des autres appartiennent à l'organisation depuis le 1 sept. mbre. Il est clair qu'il n'est pas semblable au nouvel soulèvement de parents, alliés dimensions au Texas. Ce point de vue est encore de question. La société est maintenant morte à découvert ; tous les membres en seront surveillés.

(*Houston Telegraph* du 27 oct.)

PERTE EN FRAIS DE TRANSPORT.—On estime que St-Louis paye une taxe de 6 millions par an et la vallée du Mississipi une taxe de 15 millions en extra-fret par suite de la suspension de la navigation du grand fleuve.

TRANSPORT D'ENTABLEMENT.—M. F. Gallagher commence aujourd'hui dans nos colonnes qu'il a transféré son établissement rue Peydras No 32 et qu'il a formé une société avec M. C. K. Gallagher sous la raison sociale de P. & C. K. Gallagher pour l'exploitation de la même branche d'affaires. Ainsi cette maison et bonne établissement connu dans le monde de commerce, continuera à vendre en gros, rue Peydras No 32 et en détail rue du Camp Nos 365 et 367, sous les articles de grocerie et d'approvisionnement dont le public consommateur peut avoir besoin.

Nouvelles diverses.

HOTEL.—Une société se propose de faire construire un immense hotel à Washington, au capital de $550,000 de la souscrit.

ELEMENS DE PARTIS—Quelques personnes croient que la lutte électorale est entre le parti démocrate et le parti républicain. Cela n'est pas correct. Il n'y a réellement aujourd'hui que deux grands partis dans le Nord, le parti conservateur et le parti radical. Le premier entreprend, comme clientèle constituante, le parti démocrate, tout en qui reste du vieux parti whig et l'aile conservatrice du parti républicain et tous les contracteurs, entrepreneurs et spéculateurs en général qui s'engraissent sur les calamités publiques seraient charmés de les voir se prolonger indéfiniment.

(*Louisville Journal*)

FIDÉLITÉ DU TIRAUR.—Sept docteurs en médecine ont été à la souscription dans le comté d'Adams, Pennsylvanie.

INFORMATIONS ÉLECTORALES. — Les retours électoraux donnés par les journaux de l'Iowa annoncent le même gain démocratique que partout ailleurs. La télégraphe a trompé le public avec obstination. Les retours de 50 comtés présentent un gain démocratique de 11,242. La majorité républicaine l'année dernière, fut de 15,714. On ignore encore le résultat des opérations de 19 comtés, dans lesquels un gain de 3,392 renverserait entièrement cette majorité. Il y en conséquence toute raison de croire que l'Etat aura en définitive une majorité démocratique.

(*Journal of Commerce du 27*)

Dans l'Ohio les démocrates ont emporté par une majorité de 3,000 à 7,000 l'élection des officiers d'Etat, savoir : Le secrétaire d'Etat, l'avocat général, un membre du bureau des travaux publics, un juge à la cour suprême et un commissaire d'école. Il n'y avait pas d'autres officiers d'Etat à élire pour cette fois. On sait que le bonifice démocratique a été encore plus grand pour l'assemblée d'Etat et pour le congrès.

(*Idem.*)

ELECTIONS—Les majorités officielles de 62 comtés de l'Etat de Pennsylvanie sur 66 et les majorités probables des quatre comtés qui restent donnent Curtin, le candidat démocrate, 3,350 voix de majorité totale.

CANDIDATURE—John Van Buren a été nommé par les démocrates du comté d'Orange candidat aux élections pour la Législature de l'Etat de New-York.

NOMBRE FUGITIFS—On écrit de Cairo, Illinois, à la date du 26 octobre, que les rapports, au nombre de 800 ou de 1000, y sont dans la plus misérable état. Ils souffrent beaucoup par défaut de vêtements et de tous logements. Un rapport de médecins dit que plusieurs negres sont morts de besoins de toutes sortes. Presque tous les noirs fugitifs sont des femmes et des enfants, la plupart malades.

L'ESPAGNE ET LE MEXIQUE.—Nous avions annoncé que les armes de l'ambassadeur espagnol à Mexico avaient été arrachées. Voici ce que nous lisons dans l'*Indépendance* du 9 octobre à ce sujet :

Un déjêche de Madrid annonce que les armes du consulat d'Espagne à Mexico ont été arrachées. Si cette nouvelle se confirme, elle pourra avoir de graves conséquences, dont la première sera peut-être de replacer l'Espagne à côté de la France dans l'expédition que celle-ci poursuit contre le gouvernement mexicain.

VIVE !—M. CHANTORÉEL, No 93, rue Royale, a en magasin et vendra à des prix très modérés des vins rouges et blancs, ordinaires et au-dessus de l'ordinaire. Voir aux annonces.

Mort d'un neveu de Jeff. Davis.

Une correspondance du *Mobile Register*, renfermant les incidents de la bataille de Corinthe, donne les détails qui suivent sur la mort d'un cousin de Jeff :

A Davis Bridge, dimanche, le brave Ballou, de l'état major du général Van Dorn, reçut une blessure fatale. On le vit devenir pale soudainement et descendre lentement de cheval. Quelqu'un qui avait demandé s'il était blessé, répondit négativement. Il tâtonna se mettre à l'ombre d'une maison, s'accroupit et s'affaissa sur son revolver. Il avait été mortellement blessé par une balle Minie qui avait traversé le corps de l'intestine. Pleinement convaincu que sa situation était sans remède, il accepta froidement son sort, s'efforçant de détourner l'attention et de causer aucune alarme. Il mourut peu d'heures après avoir reçu sa blessure avec une résignation et un courage admirables. Le major Ballou, neveu du président Davis, appartenait à quelques plus riches familles du Mississippi et était le cousin germain du fils du président District. Le feu jeune fut déshabillé et la tenoin forcé d'aider à l'ensevelir.

Il était dans les affaires à Vicksburg, dont il était l'associé et l'ami. Il avait acquis par l'étude et les voyages un très grand nombre de connaissances qui lavait de cet homme rare une vivante encyclopédie.

INCENDIAIRES A JACKSON.

Nous avons appris que le feu a éclaté simultanément mercredi soir, dans plusieurs quartiers de Jackson, avec des circonstances d'une nature à faire croire que la ville est habitée par des incendiaires du caractère le plus dangereux. C'est tout ce qui de brigues qui a le plus souffert, ayant été partiellement détruit. Un ou deux cents de couperures dont la moins improbable est que l'accident arrivé accidentellement est que l'accident arrivé à quelque personne dans le but d'un plan de destruction préconçu. Les autorités devraient exercer une surveillance exclusive.

(*Appeal* du 7)

A propos de ces incendies, le *Jackson Mississippian* dit que le laboratoire, boiteux en bri que à deux étages, a été réduit en atomes et que les débris en ont été dispersés dans un rayon de plusieurs centaines de parties. Au moment de l'explosion, il y avait peu de munitions d'abriqués à l'arsenal et environ deux cents livres de poudre seulement, ensorte que le dommage personnelle est insignifiant. Mais ce qu'il faut déplorer, c'est la perte bien constatée de trente personnes, en attendant qu'on en retrouve seize autres dont le sort est totalement inconnu.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PREVOTALE—John McDonald, cocher de la voiture No 30, a été remyoyé de la plainte. Il n'a pas été prouvé qu'il ait quitté le pistolet dans son véhicule dans de mauvaises intentions.

Le magistrat a prononcé l'acquittement de Samuel Holt qui avait été arrêté sous prévention de vendre des tickets de contrefaçon. Il n'y a pas eu de preuves contre lui.

John Bannagarner et un porteur de journal ont été condamnés à une légère amende pour s'être battus dans la rue d'une manière indécente.

Henry Chattel, homme de couleur, a été condamné à un mois de détention à la geole de police. Il a été arrêté et a frappé une blanchisseuse. Il a été condamné à une amende pour recidive.

Vincent Papalardo avait présenté une réclamation contre M. Spanicio, agent de R. Tramontana & Co. Le tribunal a donné gain de cause à Spanicio. Le demandeur s'en est alors pris à A. Torres, associé de Tramontana & Co, mais il est prouvé qu'il participait au bénéfice seulement et le juge a décidé qu'il n'était point responsable.

M. Baurier était requis de rendre un cheval que réclamait Wm Watson. Le défendeur a établi qu'il avait acheté l'animal du gardien des rues, M. Laure, qui l'avait vendu parce qu'il n'était pas été réclamé dans le délai fixé par la loi. Le cheval n'était pas bien décrit dans l'annonce du gardien. Le juge a donné gain de cause à M. Baurier et a décidé que c'est à la ville qui doit s'adresser M. Watson.

L'HOPITAL—Antonio Jouchau a été transporté à l'hopital de Charity. Il était sans mouvement et avait perdu l'usage de la parole.

On n'a reçu ici dans la rue Crape, entre les rues Fortes et Roche, un Espagnol. Il est Portugais et sujet à des convulsions.

COMMISSION MILITAIRE—L'affaire Ellis a été appelée de nouveau, hier, devant la commission militaire. Philipin Dalton, James Dalton, John McIntyre, Valmont D. Terrebonne, Tony Trasillo et Philip Monaghan figurent auprès d'un parmi les accusés.

D. S Williamson a déclaré qu'il avait été policeman du Quatrième District, membre d'un club organisé par Lucien Adam et avait juré de voter pour le parti (celui d'Adam) et ses candidats. Le soir en question, le club s'est assemblé dans une chambre du coin d'Adam. Ellis fut jugé cette nuit et condamné à être emplumé. "Faudez le !" cria quelqu'un, et d'autres dirent qu'il ne fallait pas se montrer trop sévère. D'après les ordres d'Adam, quelques-uns des hommes présents se rendirent chez Ellis, l'arrêtèrent et emmenèrent dans le fond du 4ème District. Le 4e homme fut déshabillé et la tenoin forcé d'aider à l'emplumer.

Plusieurs des individus entendus dans la cause ont été appelés à la barre et leur défendu, sous peine de mort, de révéler ce qu'il était censé—à Le témoin n'a vu ni Harrison, ni Wilbur, ni Loomis, ni Auer, ni Peabody, ni aucun de ceux reconnus Adam, Bennett, Monaghan, Terrebonne, McIntyre, un des Dattons, Dennis Kenny, Martin, Miller, Sexton, Costello et O'Hearn ou Hearsey. En revenant, il a vu Trasillo.

Le témoignage de Williamson est le seul qui ait été entendu.

Le capitaine Hutchings et les pilotes Farbull et Miller, accusés d'avoir amené une collision entre le *Louis Waterman* et le gunboat *Oneida* et causé la mort de plusieurs personnes, ont subi un interrogatoire.—Wilson, pilote de l'*Oneida*, a déclaré être prêt à témoigner près que possible de la vérité, avoir fait signe pour arrêter la barque à vapeur et fait arrêter la machine.—Le *Waterman*, ne changea pas de route, se heurta contre l'*Oneida* et coula à pic aussitôt. Quelqu'un que l'on a été volontaire.—Le tribunal doit entendre d'autres témoins.

VOLS—Le lieut. Miller, du Deuxième District, annonce qu'on vol a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le magasin de M. Friedlander, en coin des rues Vieille-Levée et St-Philippe.

—Le même officier dit que des voleurs se sont introduits dans le magasin de Mme J. Hohan, à l'angle des rues Ste-Anne et Chartres. Ils en ont emporté des marchandises et $34 qui se trouvaient dans la caisse.

—M. Hy. Lafargue est venu déposer, au poste du Deuxième District, qu'on a volé des marchandises dans son magasin, au coin des rues Dauphine et Treard.

ASSASSINATS A PALERME.—Treize personnes ont été poignardées, le 1er octobre, à Palerme. Voici les détails que nous trouvons dans la *Gazette du peuple sur ces crimes abominables* :

" Dans la soirée du 1er octobre, de 8 à 9 heures, deux personnes à Palerme ont été atteintes de coups de poignards. Huit des assassins ont été arrêtés ; trois avaient encore leur couteau trint de sang. Un de ces derniers se trouvant devant une maîtresse, et se laissant lui ayant demandé pourquoi il s'écriait : *Madame ! pourquoi m'ont fait commettre des actes aussi féroces ?*" Il se précipita sur le quelle étonnée et le perça d'un coup de poignard. Vous pouvez bien croire que, si la maîtresse n'a fait pas répondu avant, elle ne répondit pas après ce coup.

" Neuf des personnes blessées, dont quelques-unes grièvement, ont été transportées dans les hospitaux ; les trois autres dans leur domicile.

Parmi de ces crimes, le coupinsaire a ordonné le désarmement général de toute la Sicile.

Affaire Crépin.

RÉTRACTATIONS DE CHOREL.

Nous avions déjà annoncé que depuis l'arrêt de la cour d'Assises qui a condamné les époux Favre et Chorel pour empoisonnement sur la pers Crépin, Chorel avait rétracté ses aveux et ses déclarations. Nous donnons ci-dessous la lettre dans laquelle il rétracte par lui. Mais elles le changeront rien à la condamnation, car le rejet du pourvoi par la cour de Cassation rend l'arrêt de la cour d'Assises définitif.

Voici les lettres dont parle notre correspondance :

A S. Exc. M. le ministre de la justice.

Excellence,

Le sieur Chorel, détenu à la maison d'arrêt de Lyon (Rhône), a l'honneur de venir déposer aux pieds de Votre Excellence ce que se cons suivra, après de mûres et de longues réflexions, vient de lui dicter au sujet de procès Favre et de la famille Crépin, de Lyon.

Deux raisons font le sujet de toute sa déposition : la vérité et l'emprisonnement

Pour la captation, il n'a rien à dire, il ne connait rien de sérieux.

Pour l'emprisonnement, il peut et doit certifier, comme il était devant Dieu prêt à le juger, que dans tout ce qui s'est fait, il n'y a jamais rien eu, selon sa croyance, qui ait été proposé et donné avec intention, non seulement de donner la mort au Père Crépin, mais même pour nuire le moins du monde à sa santé.

En foi de quoi, il réclame et pour lui et pour la famille Favre.

De plus, il offre à expliquer sa déposition, qu'a été mal interprétée et encore plus mal jugée.

Il est avec le plus profond respect,

De votre excellence,

Le tout dévoué serviteur,

CHOREL.

A M. le Président de la Cour de Cassation.

Monsieur le Président,

Le sieur Chorel, détenu à la maison d'arrêt de Lyon, a eu l'honneur de vous écrire pour vous exprimer en abrégé ce que sa conscience lui a dicté, et ce que, dans le fond, c'est la rentrée de ce qu'il sait, touchant sa conduite et celle de la famille Favre, pour le procès Favre et Crépin.

Ce qui m'a d'abord déterminé à me plaindre et à reclamer contre la famille Favre, c'est la progresse verbale, dans un moment de joie et de prospérité, de me faire une position comme beau frère et manquant de fortune. Cette promesse n'ayant pas été exécutée, moins après un temps assez long, et après avoir essayé plusieurs fois de disposer la famille Favre en ma faveur, je me suis plu ent devant plusieurs personnes de l'ingratitude de me belle-sœur, et de la dureté et reprises surtout devant un religieux, dit frère Ambroise, qui m'a monté la tête, qui m'a fait parler devant la famille Crépin et Bayon, qui m'a compromis par de faux conseils, et qui est cause jusqu'à un sage degré de faiblesse, si prononcé tant de faire marcher la famille Favre, si elle ne donnait pas la somme promise verbalement et véritablement.

La chose, une fois lancée, a été portée devant le parquet de Lyon. On m'a fait parler de toute manière, qu'm'assurant que je n'avais rien à craindre. Je ne sais pas précisément ce que j'ai dit, mais ce qu'il y a de certain, c'est devant Dieu ! c'est que je n'ai jamais eu l'intention de dire que les Favre avaient voulu empoisonner les juste de Crépin avec une substance quelconque. Pour la captation, je le connais rien de sérieux à ce sujet.

Pour les autres questions, je me réserve de répondre à toutes, comme si j'étais devant mon Dieu pour y être jugé.

En attendant, je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le président,

Votre tout dévoué.

CHOREL.

BUDGET DE LA FRANCE.

PARIS, jeudi matin, 9 octobre.

Le *Moniteur* publie le rapport de M. Fould sur la situation financière En voici le contenu :

L'adoption des mesures proposées au mois de janvier dernier a permis de régler le budget de 1861 avec un excédant de recettes de 8 millions 360 041 fr.

Le résultat du premier semestre de 1862 a donné une augmentation de 50 millions en comparaison de 1861. Donc, dit le ministre, la plus vaine espérée sur les prévisions de rentes nous garantira, en 1863, contre les suppositions de dépenses affectées à l'expédition du Mexique. Le ministre peut dire avec confiance que l'équilibre, pour 1863, reste assuré.

Le rapport présente ensuite le tableau indiquant l'ensemble des crédits supplémentaires accordés pour 1863 avec l'énumération des ressources qui doivent y pourvoir.

" En résultat, l'exercice de 1862 n'ajoutera rien au chiffre de découverts antérieurs. Le déficit, au 1er janvier 1862, atteignant un milliard 24 millions 503 mille francs. Cette somme est réduite à 867 millions par le résultat de la conversion sur laquelle le rapport donne le détail.

" En résumé, une soulte de 157,041,289 francs est acquise au trésor par suite de la mesure de la conversion. Une somme de 39,236,865 francs de rentes demeure en réserve en vue des besoins éventuels que pourraient faire naître les dépenses dans un moment de fortune. Cette proposition n'ayant pas été exécutée, mous après un temps assez long, et après avoir essayé plusieurs fois de disposer la famille Favre en ma faveur, je me suis plu ent devant plusieurs personnes de l'ingratitude de me belle-sœur, et de la dureté et reprises surtout devant un religieux, dit frère Ambroise, qui m'a monté la tête, qui m'a fait parler devant la famille Crépin et Bayon, qui m'a compromis par de faux conseils, et qui est cause jusqu'à un sage degré de faiblesse, si prononcé tant de faire marcher la famille Favre, si elle ne donnait pas la somme promise verbalement et véritablement.

La chose, une fois lancée, a été portée devant le parquet de Lyon. On m'a fait parler de toute manière, qu'm'assurant que je n'avais rien à craindre. Je ne sais pas précisément ce que j'ai dit, mais ce qu'il y a de certain, c'est devant Dieu ! c'est que je n'ai jamais eu l'intention de dire que les Favre avaient voulu empoisonner les juste de Crépin avec une substance quelconque. Pour la captation, je ne connais rien de sérieux à ce sujet.

Pour les autres questions, je me réserve de répondre à toutes, comme si j'étais devant mon Dieu pour y être jugé.

En attendant, je suis avec le plus profond respect,

Monsieur le président,

Votre tout dévoué.

CHOREL.

BUDGET DE LA FRANCE.

PARIS, jeudi matin, 9 octobre.

Le *Moniteur* publie le rapport de M. Fould sur la situation financière En voici le contenu :

L'adoption des mesures proposées au mois de janvier dernier a permis de régler le budget de 1863